

# LA GAZETTE

## du SNU

### NORMANDIE

JANVIER 2016

## EDITO

♪ Parlez, parlez dans l'hygiaphone  
T'as pas besoin d'sonner  
Demande à l'interphone  
Si t'as envie d'quelqu'un  
Décroch'ton téléphone... ♪

♪ Tas pas besoin d'gueuler  
Demande au mégaphone  
Bientôt au bout du fil  
Tu n'auras plus personne ! ♪

Extrait de la chanson Hygiaphone du groupe Téléphone Label EMI - 1977



## SOMMAIRE

PAGE 2 FLASH DP/CE  
PAGE 3 C'EST BIEN MIEUX...  
PAGE 4 ... L'APRÈS-MIDI !!

PAGE 5 DANS LE NORD...  
PAGE 6/7 NATIONALITÉ  
PAGE 8 TESTS SÉRIES

*Une Co-Publication du SNU Pôle Emploi FSU*  
*Syndicat.SNU-BNormandie@pole-emploi.fr*  
*Syndicat.SNU-HNormandie@pole-emploi.fr*  
*<http://www.snutefilsu.fr/regions/snu-pole-emploi-haute-normandie/>*

En avril 2016, l'offre de service internationale sera modifiée : suppression des équipes actuelles et création de 7 équipes (France entière) avec suivi web exclusivement. La Normandie n'ayant pas d'équipe prévue, nos collègues retourneront en agence.

## Une 1ere en Normandie !

Lors de la consultation des modalités de mise en œuvre de l'organisation de Pôle emploi Normandie, la direction a fait l'unanimité des syndicats contre ses méthodes : TOUTES les OS sont sorties de la salle ! Malgré 2 rapports d'expertises différents alertant sur Risques Psycho-Sociaux, la direction n'a tenu aucun compte des alertes des élus et n'apporte aucune réponse quant à l'organisation du travail !

## Dans la vraie vie...

« L'interphone n'est pas prévu pour réaliser un entretien » telle est la réponse de la direction aux élues DP SNU qui demandaient comment garantir la confidentialité nécessaire aux demandeurs d'emplois lorsque nous les questionnons par l'interphone et qu'il y a d'autres personnes dans le sas. La direction ne semble (ou ne souhaite) pas se rendre compte des conditions de travail dégradées pour les agents, et des conditions d'accueil des demandeurs d'emploi !

L'ex-direction régionale de Pôle emploi Haute-Normandie a été condamnée à des dommages et intérêts pour harcèlement moral envers une collègue de l'agence de Petit-Quevilly.

Selon le jugement, « la salariée a signalé dès le 31 mars 2011 à son supérieur les difficultés auxquelles elle (était) confrontée ». Elle a « réitéré ses signalements » en juin et juillet 2011.

« Tout au long de l'année 2012, il existe un échange important de mails entre elle et (son supérieur) démontrant les tensions au sein de l'équipe de l'agence de Petit-Quevilly », poursuit le jugement.

Saisie, la Direction du Travail, a diligenté une enquête qui a conclu que cette ambiance délétère « a été source de mal-être, voire de souffrance » chez la collègue et qu'« aucune mesure concrète n'a été prise pour y remédier ».

La direction a de plus, été condamnée pour manquement à ses obligations de sécurité.

Le SNU se félicite de cette décision de justice. Combien de jugements faudra-t-il pour que la Direction prenne en compte les alertes des syndicats sur les conditions de travail dégradées des agent-es?



**Rechez  
POPOLE**



## Non, les agences ne sont pas fermées ... Juste les portes !

Depuis le 4 janvier, il ne vous a pas échappé que les modalités d'accueil à Pôle emploi avaient changé.

Cette généralisation dans toutes les agences de France, fait bien évidemment suite à des expérimentations notamment en Corse et Picardie qui se sont forcément déroulées sans problème ... Tant est si bien que nos voisins picards ont tout de même fait grève à ce propos ...

La Bretagne a été malicieuse en retardant de quelques semaines cette nouvelle modalité d'accueil... Parce que l'idée lumineuse et géniale de la DG et des DR (dans la très grande majorité) a été de mettre en place ce nouveau processus d'accueil au lendemain d'une fermeture de 3 jours ½ de nos agences... et en pleine période d'actualisation ! En outre, ce n'est pas comme si notre DR avait tout prévu en terme de communication ? En grande partie via le numérique (courriels et SMS) laissée à la main des agences, donc certaines l'ont fait un peu au dernier moment. En même temps, il nous a été dit au Comité d'Etablissement de novembre 2015 que la communication en direction des demandeurs d'emploi était plus efficace une fois que la bascule avait été faite ! C'est certain, une fois les portes fermées, les gens s'en rendent mieux compte ...



**Publication du SNU Pôle Emploi FSU**  
Imm. Le Floral. 90 avenue de Caen 76100 Rouen  
[Syndicat.SNU-HNormandie@pole-emploi.fr](mailto:Syndicat.SNU-HNormandie@pole-emploi.fr)  
<http://www.snutefilsu.fr/regions/snu-pole-emploi-haute-normandie/>

## Le résultat ?

La plupart des agences de Normandie ont vu l'après-midi du 4 janvier un flux quasiment normal de demandeurs trouvant leurs agences ouvertes avec des portes fermées !

Ce n'est pas comme si, certain-es agent-es s'étaient retrouvé-es à faire un accueil sans organisation préalable, puisque celle-ci avait été soigneusement laissée à la main des agences locales, pour le plus grand bonheur (ou plutôt malheur) de toutes et tous.

Au SNU, loin de nous l'idée d'être arriéré et de ne pas vivre avec son temps, Pôle emploi doit évidemment ne pas rater le « virage numérique ». Cependant nous sommes emprunts à défendre une certaine idée du service public. En cela, le tout numérique du type « demerden sie sich\* » ne doit pas se soustraire à un service de qualité pour toutes et tous.

Ainsi, quel public se trouve démuné devant ce nouvel accueil ? Vous savez, ce même public qui était la priorité de la DG il n'y a pas si longtemps arguant le slogan « faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin » ?

Les quelques exemples (véridiques) qui vont suivre pourraient prêter à sourire dans vidéo gag, seulement nous ne sommes pas en caméra cachée. Ainsi, une personne sourde (car malentendant est un euphémisme pour le coup) s'est trouvée bloquée dans un sas, bien d'autres appuient sur le bouton de la photo de l'interphone, plusieurs collègues se sont retrouvé-es enfermés dans le sas, des demandeurs d'emploi ont réussi sur plusieurs sites à ouvrir les portes aimantées... Bref il y a tant d'autres exemples que nous ne pouvons pas les citer tous.

\*Faux germanisme composé d'un pseudo \*demerden, germanisation plaisante de (se) démerder et (avec francisation de l'orthographe) de Sie, pronom personnel de la troisième personne du singulier (utilisé comme pronom personnel de politesse en allemand, équivalent du vous) et sich, pronom personnel réflexif de la troisième personne du singulier.

# L'APRÈS-MIDI !

L'inconfort de la communication lorsque l'interphone se trouve sur une rue où la circulation fait que l'on n'entend rien serait à la limite accessoire si le manque criant de confidentialité n'était de prime abord plus important à traiter. Déjà que l'accueil (désormais) à l'ancienne ne garantissait pas une confidentialité tip top, devoir parler de sa situation dans un sas avec 4 autres personnes est bien plus dérangeant mais Pôle emploi sait repousser les limites (déjà bien basses) d'un service public digne de ce nom.

## Quelles sont désormais nos missions (inconfortables) les après-midis ?

L'agent-e est occupé-e à gérer des personnes se faufilant par un trou de souris qui pensent qu'on ne les a pas vu-es parce qu'elle/il est occupé-e à expliquer aux demandeurs d'emploi que certes si l'agence est ouverte, ils n'y ont pas accès car ils n'ont pas rendez-vous. C'est tout aussi inconfortable de devoir échanger avec une personne via un interphone qui se trouve dans un aquarium en verre. Sur certains sites, on se retrouve à devoir remplir des ateliers pour utiliser les PILA (qui ne servent plus) en laissant bien le soin aux CAE ou aux services civiques la gestion des demandeurs d'emploi sur les machines... Où comment adapter l'activité du conseiller en fonction du taux d'utilisation des machines ! Nous ne savons pas au SNU qu'il y avait un rendement attendu sur les PILA ? Mais seule la vitrine est importante, il faut afficher que c'est bien mieux l'après-midi !

Bref, on pourrait faire une liste longue comme le bras de ce qui est inconfortable mais selon le président du CHSCT de l'Ex Haute-Normandie lors d'un récent CHSCT « si tout n'est pas rose, ce n'est pas la peine non plus de noircir le tableau ! ».

Le problème est que TOUT est vrai, si les agent-es le vivent mal, les managers intermédiaires et de proximité ne le vivent pas mieux ! Il a d'ailleurs été rapporté aux DT par certains managers que ce mode d'accueil était dévalorisant pour les conseiller-es.

Alors on nous dit que tout cela est bien peu plaisant mais que ce n'est qu'une histoire de temps, à plus ou moins moyen terme, tout cela se réglera normalement.

Ce qui ne se réglera pas, c'est le flux le matin. Pour les raisons évoquées plus haut, les conseiller-es attaché-es à ce service public de proximité qui voudront aider le demandeur d'emploi qui en a le plus besoin (car il ne peut pas faire autrement) inciteront les gens à venir le matin parce que tout ne sera pas réalisable l'après-midi. Ou prendront sur eux pour leur ouvrir l'après-midi avec les conséquences que cela implique. L'afflux plus important le matin, rendant encore plus inconfortables les conditions de travail et le service un peu plus bâclé, est aussi la résultante des « projets bien pensés de la DG ».

*Bientôt des tablettes dans toutes nos agences ...*



## Grande-Synthe : Damien Carême, Maire courage

Damien Carême, ancien du PS, passé chez les écolos, déjà un acte courageux, voire suicidaire, car dans le Nord-Pas-de-Calais-Picardie, les écolos, qui ont fait le choix de la vraie gauche, pas celle qui gouverne, sont passés à la trappe lors des régionales. Mais je digresse. Damien Carême est Maire d'une commune de la région dunkerquoise, Grande-Synthe, 20 000 habitants.

Cette ville ouvrière a subi les restructurations de l'industrie lourde dans les années 80, ce qui a définitivement ancré dans l'opinion publique qu'il n'y a pas de frontières clairement définies entre le chômage de droite et le chômage de gauche.

La commune compte 30 % de chômeurs, depuis bientôt 30 ans, victimes de la désindustrialisation et de la mondialisation, comme tant d'autres communes de France.

Un bonheur ne vient jamais seul, comme nous le savons toutes et tous. Grande-Synthe vient de décrocher le titre de « Petit Calais », en accueillant 2500 réfugiés sur son sol, dans le quartier du Bas-Roch.

Dans la boue, la merde et les rats, la France, pays des droits de l'homme autoproclamé ne sait accueillir ces hommes, ces femmes et ces enfants qui ne rêvent que d'une chose : rejoindre l'Angleterre.

Comme d'habitude, l'État attend, attend et attend encore. Comme le disait Henri Queuille, « il n'est pas de problème dont une absence de solution ne finisse par venir à bout. »

De façon brutale, cette commune a assisté à la naissance d'un véritable bidonville. Tout en interpellant l'État, le Maire, profondément choqué par les conditions inhumaines dans lesquelles vivent les réfugiés, a décidé de mobiliser les moyens de la ville et de faire appel à MSF, pour que les migrants puissent vivre avec un minimum de décence et d'hygiène. La situation des enfants est particulièrement grave.

Dans ce pays, il y a encore des élus faisant passer les valeurs de solidarité et d'humanité avant leur carrière. Damien Carême en fait partie. Lors de la dernière élection municipale, sa liste a été réélue dès le premier tour. Espérons que les Grands-synthois lui maintiendront leur soutien dans ce drame humain...



# LA DÉCHÉANCE DE NATIONALITÉ...

## Déchéance de nationalité : inutile et dangereuse

La nationalité française est issue du droit du sol. Tout individu né sur le territoire national est Français de facto. S'y ajoute la possibilité d'obtenir la nationalité par naturalisation, comme Manuel Valls, Anne Hidalgo ou bien encore Najat Vallaud-Belkacem et Eva Joly.

Parmi nos compatriotes, certains jouissent d'une double nationalité. Le binational bénéficie de tous les droits attachés à la nationalité française.



Dans ces drames, nous ne sommes plus dans le rationnel. Il s'agit d'individus endoctrinés, prêts à tout, y compris à mourir pour défendre leur cause. La menace d'une déchéance de leur nationalité française ne les aurait en aucun cas dissuadés de commettre leurs crimes.

Dans l'hypothèse où l'un d'entre-eux serait capturé, jugé et se verrait infliger une lourde peine de prison, à sa sortie, n'étant plus Français, il devrait être renvoyé dans le pays dont il possède l'autre nationalité. On peut douter de l'enthousiasme des autorités du dit pays d'accueillir un compatriote au passé aussi chargé...

### Une disposition inutile

Le Président de la République veut inscrire, dans la Constitution, la déchéance de nationalité pour les binationaux coupables d'actes de terrorisme, y compris pour ceux nés sur le sol français. À première vue, l'initiative semble logique. Celui qui assassine des Français au nom d'une idéologie, quelle qu'elle soit, commet une atteinte à la sûreté de l'État. En quelque sorte, il trahit sa patrie et le déchoir de sa nationalité serait une réponse pertinente. D'ailleurs, selon les sondages, l'opinion publique y serait favorable.

Or, les attentats de janvier et de novembre ont vu la mort de la plupart des terroristes, à de rares exceptions près, soit qu'ils se soient fait sauter, soit qu'ils aient été abattus par les forces de l'ordre. Parmi eux, certains possédaient la double nationalité.



# INUTILE ET DANGEREUSE

---

## Une disposition dangereuse

Dans l'hypothèse où le criminel ne posséderait que la nationalité française, il resterait sur le territoire national après avoir purgé sa peine. En d'autres termes, pour les mêmes crimes, les peines seraient différentes, ce qui rompt l'égalité républicaine.

Introduire la déchéance de nationalité est un message négatif envoyé à tous les binationaux : ils ne sont plus des Français comme les autres. Avec l'État d'urgence, la liberté est mise à mal. Avec nos 6 millions de chômeurs, la notion de fraternité a du plomb dans l'aile. Avec la déchéance de nationalité, l'égalité n'est plus que symbolique.

Une fois inscrite dans la Constitution, la déchéance est gravée dans le marbre. Comment sera-t-elle utilisée dans 10, 20, 50 ans ? La Constitution n'est pas faite pour s'adapter à l'actualité, mais pour établir des principes durables.

Sous Pétain, de 1940 à 1945, la déchéance de nationalité faisait partie de l'arsenal répressif. Si demain un mouvement autoritaire parvient au pouvoir, qui peut préjuger de l'utilisation qui sera faite de la déchéance de nationalité française pour les binationaux ?

On peut nous objecter que ceux qui n'ont rien à se reprocher n'ont rien à craindre. Peut-être... Mais l'introduction de la déchéance de nationalité est un coin enfoncé dans l'égalité entre nationaux et binationaux.

Flics, juges, services de renseignements nous le disent. Pour lutter contre le terrorisme, l'arsenal législatif est suffisant. Ce dont ils ont besoin, c'est de moyens conséquents qu'ils n'obtiendront pas, la France étant coincée par ses déficits, la dette et la règle d'airain des fameux 3 %. Alors, on nous enfume avec une mesure symbolique, complètement inutile et de plus, dangereuse.





**Nom :** Between

**Genre :** Drame, Fantastique

**Synopsis :** L'état de quarantaine vient d'être déclaré dans la bourgade de Pretty Lake. Et pour cause : les résidents de plus de 21 ans périssent les uns après les autres sans que les scientifiques puissent en déterminer la raison. Les adolescents - désormais seuls survivants - sont contraints de dévier d'un parcours de vie qu'ils croyaient tout tracé.

**On aime :** Peut-être la réalisation ?

**On aime moins :** L'étrange mix scénaristique d'« Under the Dome » et « The 100 », trop « teen movie » pour être intéressant...



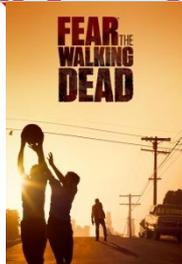
**Nom :** Outlander

**Genre :** Fantastique, Historique, Romance

**Synopsis :** 1945, Claire, une infirmière de guerre se retrouve accidentellement propulsée en pleine révolte écossaise de 1743. Forcée d'épouser Jamie, un jeune guerrier écossais passionné qui s'enflamme pour elle, elle se retrouve alors mêlée à des histoires de propriétés et d'espionnage.

**On aime :** Les décors, l'histoire inattendue, les acteurs.

**On aime moins :** Le mélange des genres peut être perturbant.



**Nom :** Fear the Walking Dead

**Genre :** Drame, Horreur

**Synopsis :** Madison est conseillère d'orientation dans un lycée de Los Angeles. Depuis la mort de son mari, elle élève seule ses deux enfants : Alicia et Nick. Ils n'acceptent pas vraiment le

nouveau compagnon de leur mère, Travis. Autour de cette famille recomposée, d'étranges comportements font leur apparition...

**On aime :** Le ton. Une proposition de renouvellement du genre jouissive, plus dans l'évocation que dans le gore pur.

**On aime moins :** La série prend son temps, pour certains un peu trop...



**Nom :** Transparent

**Genre :** Comédie Dramatique

**Synopsis :** Un père réunit ses enfants, Ali, Joshua et Sarah, pour parler de l'avenir. Pensant en premier lieu qu'il serait question d'héritage, tous les trois sont surpris d'apprendre qu'il s'agit en fait d'une révélation qui risque de bouleverser leur vie : il a décidé de changer de sexe !

**On aime :** Véritable plaidoyer à la différence, cette série est touchante autant qu'elle est surprenante.

**On aime moins :** Le rythme des épisodes parfois inégal.